



**LE CONSEIL MUNICIPAL
SE REUNIRA EN SESSION ORDINAIRE,**

**Le MARDI 8 MARS 2022 A 19 HEURES 00
A LA MAIRIE**

L'ordre du jour est le suivant :

I. Introduction de la séance :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

II. Finances – Ressources humaines :

3. Rapport d'orientations budgétaires – Exercice 2022
4. Risque statutaire : renégociation des conditions tarifaires du Contrat SOFAXIS pour l'année 2022
5. Autorisations spéciales d'absence
6. Repas des agents
7. Gratification versée à un stagiaire non rémunéré

III. Enfance et affaires scolaires :

8. Mairie de Ceyrat : partenariat pour la fourniture de repas au multi-accueil

IV. Environnement et développement durable :

9. Projet d'arrêté municipal sur la circulation des véhicules terrestres à moteur sur les chemins de commune – approbation de la carte
10. Projet d'arrêté municipal sur la circulation des véhicules terrestres à moteur sur les chemins de commune – pose des panneaux

V. Travaux

11. Syndicat Territoire d'Energie : mise en conformité de l'éclairage communal
12. Job Chantiers : conventions de partenariat (patrimoine, tonte, entretien des aires de jeux)
13. Fondation du patrimoine : signature de la convention de partenariat pour la subvention (année 2021-2022)
14. Modification du plan de financement de la chaufferie bois : demandes de subvention Département, DSIL

VI. Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,

Christophe VIAL

